



Commune SUCHY

Demande d'autorisation municipale

avec affichage de la décision

N°

Liste non exhaustive : mur de soutènement / place de stationnement / ouvrage technique accessoire (tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation comme citerne à mazout ou réservoir à pellets (selon contenance et/ou l'emplacement) / capteurs solaires (jusqu'à 15,9 m² et selon emplacement, excepté zone village) / fenêtre du type « vélux » ne dépassant pas une surface éclairante de 0,5 m²) / construction de minime importance d'une surface inférieure à 12 m² au sol comme couvert, cabanon de jardin, réduit à outils, véranda / petite adjonction (construction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau numéro ECA distinct comme fermeture d'une terrasse ou d'un balcon), à confirmer par la Municipalité.

A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) : GALLARD VANINA ET OLIVIER

Lieu-dit :

Adresse locale : GRAND RUE N° : 8

Téléphone : 079 4830149 Téléfax : -

Parcelle n° : 636 N° ECA : 281

Surface parcelle : 1187 m² Note architectural NRA : 4

Coordonnées nationales, selon CNS : E: 2'535'764 N: 1'174'972

Zone selon plan général d'affectation : Zone Village

B. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans : CAR

Adresse : Rte du Tartel 39 / 1617 Remaufens

Description de l'ouvrage : Fermeture balcon existant par vitrage sur cadre aluminium etoxé noir. Pose d'un escalier en façade

Façades – matériaux : Aluminium + Vitrages

Toiture – matériaux : -

Coût estimatif des travaux : Frs ~ 25'000.-

Abattage prévu d'arbres ou de haies : non oui

C. SIGNATURES ET ACCORDS

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu : *Suchy* Date : *02.09.21*

Signature(s) : *[Signature]* *[Signature]*

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu : Date :

Signature(s) :

Accord des voisins directement touchés ou concernés :

Parcelle n° : *101* Signature(s) : *A. Collet*

Parcelle n° : *637* Signature(s) : *S. Collet*

Parcelle n° : Signature(s) :

Parcelle n° : Signature(s) :

Parcelle n° : Signature(s) :

Parcelle n° : Signature(s) :

à remplir par la Commune

D. DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du *8 novembre 2021*, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 30 jours,

du *9.11.2021* au *8.12.2021*

La Municipalité



Le dossier complet peut être consulté à l'Administration communale

Annexes : Plan de situation (ou copie récente mise à jour) avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage à construire
Plan(s) de l'ouvrage avec indications (cotes, etc.) pour une bonne compréhension